



Ce qu'on nous a dit:

Mise en oeuvre du plan canadien
en 2020

DÉCEMBRE 2021

nwmo

NUCLEAR WASTE
MANAGEMENT
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION
DES DÉCHETS
NUCLÉAIRES

À la fin de chaque année, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) publie un rapport sur le contenu et la nature du dialogue que nous poursuivons avec les collectivités et les personnes et organisations intéressées dans le cadre de notre mise en œuvre du plan canadien. Ces rapports « Ce qu'on nous a dit » ont pour but de faire connaître ces conversations à plus grande échelle et d'inviter tous ceux et celles qui le souhaitent à se faire entendre et à aider à orienter la discussion.

»» TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
L'ANNÉE 2020 EN REVUE	3
EXPLORER LA SÛRETÉ ENSEMBLE	6
EXPLORER LES PARTENARIATS ET LE CONSENTEMENT	9
VISIONNEMENT DU PROJET	12
ÉTUDES DE FORAGE ET ACCÈS AUX TERRES	17
RÉCONCILIATION ET SAVOIR AUTOCHTONE	20
TRANSPORT	24
MÉDIAS SOCIAUX ET CONVERSATIONS EN LIGNE	26
MISE EN OEUVRE DE LA GESTION ADAPTATIVE PROGRESSIVE 2021 À 2025	27
GLOSSAIRE	28

» INTRODUCTION

En 2020, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) a poursuivi sa mise en œuvre du plan de gestion à long terme sûr du combustible nucléaire irradié canadien. Le rapport Ce qu'on nous a dit de 2020 est le plus récent d'une série de rapports annuels qui font état de ce que nous avons entendu au cours de nos activités en cours de dialogue et de concertation de la part de personnes et d'organisations des collectivités engagées dans notre processus de sélection d'un site, des collectivités voisines, ainsi que du public en général.

La pandémie mondiale de COVID-19 a mis à l'épreuve la résilience du programme et sa capacité d'adaptation aux changements sociaux rapides. Grâce à une vaste collaboration de la collectivité, nous avons révisé notre programme de concertation pour répondre aux besoins d'une année très difficile. Nous avons notamment organisé des échanges selon des modalités virtuelles ou dans des environnements sûrs et socialement distancés, et nous avons établi de nouveaux protocoles de sécurité. Une grande partie de ce que nous avons entendu reflète des sujets semblables à ceux qui ont été abordés lors de la dernière décennie de concertation, bien que l'accent ait été davantage mis cette année sur les effets potentiels du projet sur les collectivités où il pourrait être mis en œuvre.

Les collectivités de ces régions ont exprimé leur désir de transparence, de participation locale et d'obtention de rapports clairs axés sur les valeurs qui sont importantes pour elles. Grâce à une collaboration active avec les responsables locaux et les citoyens intéressés, la SGDN a continué d'explorer les concepts du partenariat et du consentement. Nous avons notamment poursuivi un processus de « visionnement » du projet, qui consistait à définir une vision à long terme pour chaque collectivité et à examiner comment la SGDN pourrait contribuer au mieux à la réalisation de cette vision. Les résidents locaux ont également contribué à une meilleure compréhension de leur environnement en participant à des études d'impact sur la biodiversité et, dans les deux régions hôtes potentielles, nous avons entendu parler de l'importance de protéger l'eau.

La SGDN a également continué de réunir une superficie suffisante de terres à South Bruce pour accueillir un éventuel dépôt géologique en profondeur. En discutant avec les propriétaires fonciers des environs, nous avons entendu tout un éventail d'opinions sur les impacts que le projet pourrait avoir sur la valeur des propriétés. Les résidents de South Bruce ont également exprimé leur volonté d'en savoir plus sur les effets environnementaux, sociaux, économiques et culturels des forages effectués par la SGDN dans le sud. De plus, nous avons entendu parler de l'importance des cérémonies et du respect qui doit être accordé aux terres autochtones traditionnelles sur lesquelles les puits de forage sont creusés.

Nous avons poursuivi notre cheminement vers la réconciliation en travaillant avec les collectivités autochtones pour les aider à affronter la pandémie. La grande majorité d'entre elles nous ont dit que leur priorité était d'assurer la sécurité de leurs membres. En conséquence, la SGDN a mis en pause ses activités de concertation et son travail de recherche technique sur le terrain. L'écoute des collectivités nous a également conduits à leur fournir un soutien financier et en nature pour les aider à faire face à la pandémie. Nous avons par exemple fait don de masques et de fonds à la Regional Food Distribution Association de Thunder Bay. Les collectivités autochtones continuent aussi de souligner l'importance de protéger l'eau, l'air et la terre.

Le transport sûr et sécuritaire du combustible nucléaire irradié vers la région hôte continue d'être un domaine d'intérêt pour les collectivités. En 2020, la SGDN a publié un projet de cadre de planification du transport qui s'inspire de ce que nous avons entendu au cours des années précédentes. La réaction au cadre a été favorable. Les gens ont indiqué qu'il concordait avec leurs priorités et leurs valeurs. Nous avons également entendu ce sur quoi les gens veulent en apprendre davantage pendant que nous poursuivons ce processus de collaboration.

La SGDN a également publié le document *Mise en œuvre de la Gestion adaptative progressive 2021 à 2025* et a invité le public à l'examiner et à le commenter. Nous avons reçu des réponses de particuliers, d'organisations, d'organismes gouvernementaux, de collectivités autochtones et de simples citoyens de partout au pays. Plusieurs thèmes sont ressortis, notamment les relations avec les Autochtones, la protection de l'environnement, l'équité, la sécurité et la sûreté.

Nous avons également reçu l'avis de plus de citoyens par l'intermédiaire des médias sociaux qu'au cours des années précédentes. Parmi les sujets qui ont alimenté la conversation, mentionnons le processus d'accès aux terres à South Bruce, l'opposition et le support de certains groupes communautaires ainsi que les articles scientifiques et autres et les communications multimédia publiés par la SGDN. Jusqu'à présent, les préoccupations et les questions qui sont exprimées dans les forums publics reflètent les grands thèmes abordés dans ce rapport.

La concertation avec le public continue de guider l'ensemble des travaux de la SGDN. Dans ce rapport, vous trouverez un résumé détaillé des questions, des préoccupations et des sujets clés qui ont été soulevés en 2020 dans le cadre d'un large éventail de programmes de concertation.

» L'ANNÉE 2020 EN REVUE

Réponse à la COVID-19

L'un des principes fondamentaux du plan de gestion du combustible nucléaire irradié canadien, qui suit une approche appelée la Gestion adaptative progressive (GAP), est l'engagement à adapter les plans en fonction des commentaires des collectivités, des nouvelles connaissances et de l'évolution du contexte. Les défis importants associés à la pandémie mondiale de COVID-19 ont mis à l'épreuve la résilience du programme et sa capacité à s'adapter aux changements sociaux rapides. La SGDN a terminé le mois de mars 2020 en se conformant à toutes les directives des services de santé publique locaux et provinciaux, en fermant ses bureaux et en annulant jusqu'à nouvel ordre toute activité de concertation publique prévue.

En nous adaptant à la pandémie, nous avons, sur l'avis des collectivités, ajusté le calendrier de nos travaux techniques, socioéconomiques et environnementaux sur le terrain dans les régions hôtes potentielles de South Bruce et d'Ignace. En collaborant et en discutant de manière approfondie avec les collectivités, nous avons révisé notre programme de concertation pour répondre aux besoins d'une année très difficile. Bien que limités à certains égards, nous avons tout de même été en mesure d'entrer en contact avec les

gens virtuellement ou dans des environnements sûrs et socialement distancés, et en établissant des protocoles de sécurité pour nos activités de concertation.

Une concertation sécuritaire et virtuelle

Notre processus de sélection d'un site a toujours été ancré dans le dialogue et l'exploration avec la collectivité. Lorsque la pandémie a frappé, nous avons immédiatement repensé nos approches de concertation pour garantir la sécurité des collectivités et de nos employés. Tout au long du premier semestre de 2020, les équipes de la SGDN ont travaillé avec les comités de liaison communautaires (CLC) pour mettre à l'essai plusieurs solutions de communication virtuelle pour les réunions et les ateliers. En avril, divers groupes de spécialistes en la matière ont testé de nouvelles technologies de l'information (TI), essayé de nouvelles façons d'utiliser les TI existantes et converti des événements de concertation en présentiel déjà programmés en événements virtuels sécuritaires et accessibles. Nous avons également contacté des groupes industriels et commerciaux pour leur proposer des séances d'information, car nous avons compris que les collectivités souhaitaient toujours en savoir davantage sur le GAP et son impact potentiel.



Des membres du personnel de la SGDN discutant du projet avec un résident de la collectivité de South Bruce en novembre 2020.

Au cours de l'été, les restrictions dans les régions hôtes potentielles ont commencé à s'assouplir et nous avons décidé d'organiser quelques présentations publiques restreintes de notre Centre d'apprentissage mobile en septembre. Ces présentations ont attiré beaucoup de monde, mais nous avons toujours appliqué les directives locales en matière de santé publique afin de garantir la sécurité des visiteurs. Les gens ont été impressionnés par les efforts déployés pour offrir la possibilité d'en savoir plus sur le projet d'une manière sécuritaire et adaptée à la collectivité. À la suite d'une vaste tournée des collectivités du nord-ouest en septembre, nous avons lancé notre campagne de concertation locale la plus complète à ce jour en organisant 10 journées portes ouvertes sécuritaires et socialement distancées dans les quatre collectivités qui composent la municipalité de South Bruce, en Ontario : Teeswater, Mildmay, Formosa et Belmore. Les visiteurs ont pu s'entretenir avec des spécialistes de plusieurs sujets et se renseigner sur les rayonnements, le combustible nucléaire irradié ainsi que le plan visant à gérer à long terme de manière sûre le combustible nucléaire irradié canadien irradié dans un dépôt géologique en profondeur. Nous avons également été heureux de fournir des détails sur les études de sélection d'un site à venir dans les collectivités, qui auront pour but d'évaluer la sûreté, ainsi que d'autres considérations environnementales, techniques et sociales.

Afin d'élargir l'accès aux personnes qui ne pouvaient pas assister en personne aux séances, une journée portes

ouvertes virtuelle a été organisée. Des membres du personnel de la SGDN étaient disponibles pour répondre en direct aux questions de la collectivité au moyen du clavardage. La SGDN a également appelé au téléphone des résidents de South Bruce pour répondre à leurs questions et les inviter à assister aux journées portes ouvertes en personne ou virtuelles. Ce que nous avons entendu à travers cette combinaison d'événements d'apprentissage sûrs et virtuels était semblable aux sujets et aux questions que nous avons entendus au cours de la dernière décennie de notre processus de sélection de site. Cependant, l'accent cette année a été mis sur les effets potentiels (positifs et négatifs) qu'aurait une participation de la région à la mise en oeuvre du GAP.

Nous avons également entendu que les gens souhaitaient que la SGDN ait sur place des experts qui puissent répondre directement à leurs questions, dans la mesure du possible, et que la SGDN comprenne mieux les préoccupations et les aspirations de la collectivité. Certaines personnes ont également demandé des preuves ou des démonstrations de la sûreté du plan canadien. Malgré les restrictions en place, les résidents des régions hôtes potentielles ont pu voir des modèles et des éléments d'exposition conçus pour faciliter l'apprentissage. Dans de nombreux cas, ce matériel a suffi à apaiser les inquiétudes des gens concernant la technologie envisagée ou d'autres aspects de la GAP.



Une journée portes ouvertes virtuelle a été organisée pour favoriser la concertation avec les gens qui ne pouvaient pas être présents en personne.

Intérêt pour les technologies nouvelles et émergentes

Un autre sujet dont nous entendons parler est celui des technologies nucléaires nouvelles et émergentes. En ayant entendu parler sur les médias, le public s'intéresse de plus en plus aux petits réacteurs modulaires (SMR) et à l'impact qu'ils pourraient avoir sur la mise en oeuvre de la GAP. Les questions les plus fréquemment posées à ce sujet sont les suivantes :

- Combien de réacteurs du type Canada Deutérium Uranium (CANDU) y a-t-il au Canada?
- Qu'est-ce qu'un PRM et comment cette technologie se compare-t-elle aux réacteurs CANDU actuellement en exploitation ?
- Quel type de combustible irradié est utilisé dans les SMR?
- La SGDN sera-t-elle en mesure de gérer de manière sûre ce combustible ?
- Qui gèrera les déchets radioactifs des PRM autres que le combustible irradié?
- Le combustible CANDU pourrait-il être réutilisé ou retraité dans un PRM afin de réduire le volume de déchets qui devront être gérés par la SGDN?
- Les réacteurs CANDU exploités ailleurs dans le monde peuvent-ils retraiter ou recycler d'autres types de combustible nucléaire?

En réponse à ces questions et à d'autres, la SGDN a produit en 2018 un document d'information intitulé Petits réacteurs modulaires : la gestion du combustible irradié, qui est toujours disponible sur notre site Web. Ce document décrit le rôle assumé par la SGDN en tant qu'entité responsable de la gestion à long terme de tout le combustible nucléaire irradié canadien, y compris du combustible créé par le biais

de l'utilisation des technologies nouvelles et émergentes comme les PRM. Nous nous tiendrons également au courant des avancées technologiques afin d'anticiper toute modification des cycles du combustible et des types de déchets que nous pourrions être amenés à gérer à l'avenir. Ces informations sur les nouvelles technologies sont communiquées au public par le biais du Rapport de suivi sur les cycles de combustible avancés, qui est disponible en ligne à l'adresse www.nwmo.ca/adaptation.

Changements climatiques

Les gens demeurent également intéressés par la manière dont la SGDN adaptera le projet aux défis posés par les changements climatiques. Le sujet est fréquemment soulevé, souvent du fait que les gens sont convaincus que la technologie pourrait constituer un moyen de réduire les émissions de gaz à effet de serre issus de la production d'électricité. Nous avons parlé avec des gens qui ont relevé des événements climatiques et sociaux majeurs survenus dans le monde en 2020, et nous reconnaissons qu'il s'agit d'une préoccupation majeure pour de nombreuses personnes. Nos spécialistes en concertation et nos spécialistes techniques parlent souvent du devoir que nous avons en particulier de gérer la fin du cycle du combustible nucléaire et répondent aux questions sur la manière dont nous nous adapterons aux changements climatiques actuels et futurs, y compris les phénomènes de réchauffement et de refroidissement (périodes glaciaires), et sur l'éventualité de perturbations sociales qui pourraient avoir un impact sur la gestion provisoire du combustible nucléaire irradié qui se poursuit sur les sites des réacteurs.

» EXPLORER LA SÛRETÉ ENSEMBLE

Apprentissage dirigé par les collectivités

Par le biais des réunions virtuelles des comités de liaison communautaires, de déjeuners-conférences, de journées portes ouvertes, d'ateliers et de séances d'information sur le projet dans la collectivité, les gens ont pu participer aux activités de sélection d'un site tout au long de la pandémie mondiale de COVID-19 et des périodes de confinement associées. À la suite de l'interruption des événements réguliers prévus dans les collectivités, la SGDN a organisé des forums virtuels en ligne pour poursuivre ses activités de concertation sur des sujets tels que la sûreté. Les titres des présentations données lors des réunions locales en 2020 comprenaient :

- Élaboration du dossier de sûreté et expérience internationale;
- Géologie et forage de puits dans le sud de l'Ontario;
- Description du projet de la GAP;
- Étude environnementale des sites;
- Évaluation de la sûreté;
- Impact de la corrosion et de la microbiologie du rayonnement sur le système de barrières ouvragées;
- Les fondements scientifiques des barrières ouvragées de la SGDN;
- Le cadre de planification du transport
- Constats et mises à jour sur les forages exploratoires;

Les collectivités ont également entendu un large éventail de voix externes s'exprimer sur le plan de gestion du combustible nucléaire irradié canadien, notamment des représentants de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), des universitaires, des représentants de l'industrie nucléaire et des voix critiques à l'égard de l'énergie nucléaire et du projet de la Gestion adaptative progressive (GAP). Les présentations suivantes ont été présentées par des tiers et données dans les collectivités en 2020 :

- La CCSN : son rôle, ses recherches ainsi que ses activités de concertation et de consultation menées auprès des Autochtones;
- Séance d'information virtuelle « Rencontre avec l'autorité de réglementation »;

- Électrochimie et science de la corrosion;
- Étude de faisabilité sur le recyclage du combustible irradié CANDU;
- Le rôle de l'opérateur chargé de la manutention du combustible nucléaire;
- Le président du Regroupement pour la surveillance nucléaire;
- Préoccupations relatives au dépôt géologique en profondeur;

Pour les présentations de la CCSN, les questions qui pouvaient avoir les membres des collectivités avaient été sollicitées à l'avance afin que l'organisme de réglementation puisse adapter la présentation aux sujets d'intérêt voulus. Les thèmes abordés ont été les suivants :

- La concertation avec le public;
- La gestion des déchets;
- Les géosciences et les dépôts géologiques en profondeur;
- L'évaluation environnemental;
- Les ententes de services relatives à la délivrance des permis;
- La préparation aux urgences;
- La santé et la sécurité.

De même, un webinaire a été organisé à Ignace pour répondre aux questions posées par les résidents à leurs élus municipaux. Ce webinaire a abordé divers sujets de préoccupation, ainsi que des questions liées à la sûreté, par exemple :

- Les protections inhérentes à la conception des barrières ouvragées;
- La configuration des installations de surface;
- La zone tampon autour des installations;
- L'évaluation environnementale du site.

Renforcer la confiance dans la sûreté grâce à la participation locale

Un moyen de renforcer la confiance des gens dans la sûreté de la GAP est de faire participer étroitement les résidents au programme de surveillance environnementale. Ce programme sera utilisé pour cerner les impacts potentiels du projet. L'avis des résidents locaux a été sollicité par le biais d'une série d'ateliers organisés dans les deux régions hôtes potentielles en 2020. À partir de 2019 et jusqu'en 2020, les collectivités ont pu aider à approfondir les connaissances que nous avons sur les conditions environnementales locales en participant aux études d'impact sur la biodiversité.

Les gens ont exprimé le souhait d'une ouverture, d'une transparence, d'une participation continue de la collectivité et de l'obtention de rapports clairs et pertinents axés sur les valeurs qui sont importantes pour leur collectivité. Nous avons entendu dire que l'impact environnemental des gens de l'extérieur qui participent aux travaux liés à la sélection d'un site pour la GAP constitue déjà un enjeu, même à ce stade précoce du processus. Une question centrale commune aux deux régions hôtes potentielles est l'importance de protéger l'eau. Par exemple, les résidents ont demandé que soient mis en place un programme de surveillance des réserves d'eau potable et une étude des cycles de l'eau. Ces deux projets ont été lancés au cours de l'année dans le cadre du programme de surveillance environnementale de référence de la SGDN.

La sûreté de l'eau est aussi fréquemment abordée lors des discussions sur le système de barrières ouvragées. Les gens s'intéressent au comportement de l'eau à des profondeurs inférieures à 500 m et à la façon dont il peut être étudié aux fins du projet. En fait, les gens demandent

souvent comment la SGDN étudiera les conditions en profondeur et comment nous pouvons être sûrs que nos mesures de sûreté garantiront la performance à long terme sûre du dépôt.

Alors que des études plus détaillées ont été entreprises pour évaluer la faisabilité du projet dans les régions hôtes potentielles, la municipalité de South Bruce et le canton d'Ignace ont progressé dans leurs travaux d'établissement de leur vision du projet, en explorant les questions, les commentaires et les attentes des résidents concernant le plan canadien.

Nous avons entendu que la sûreté et la sécurité constituent toujours un principe commun. Cela inclut la nécessité de démontrer que les normes de sûreté les plus rigoureuses seront respectées tout au long de la durée de vie du projet et jusque dans un avenir très lointain. Entretenant des liens étroits avec certains milieux environnementaux, les membres des collectivités ont indiqué que des mesures suffisantes devraient également être mises en place pour protéger l'eau, la terre et l'air. Les collectivités souhaitent également se renseigner davantage sur la démonstration de la sûreté de la GAP en participant à un apprentissage détaillé et à un dialogue sur les défis liés au projet et ses effets possibles. Les gens souhaitent également explorer les différentes retombées que les collectivités voisines pourraient retirer de la mise en oeuvre d'un projet d'infrastructure national de 26 milliards de dollars dans leur région. En effet, de nombreuses conversations ont porté en 2020 sur les efforts initiaux qui doivent être faits pour déterminer les risques et les avantages potentiels du plan de gestion du combustible nucléaire irradié canadien, tant avec les responsables municipaux qu'avec le grand public.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES: **SÛRETÉ**

- Pendant combien de temps ces matières radioactives demeureront-elles dangereuses?
- Comment pouvez-vous savoir si elles resteront en sûreté pendant des millions d'années?
- Quelles quantités de rayonnements cette installation émettra-t-elle chaque année?
- Quels effets ces rayonnements auront-ils sur les eaux souterraines et les voies navigables environnantes comme les rivières, les lacs et les Grands Lacs?
- Comment l'environnement naturel sera-t-il protégé? Qu'est-ce que le système à barrières multiples?
- Les conteneurs et les colis de combustible irradié deviennent-ils radioactifs?
- Le conducteur d'un véhicule transportant un colis de la SGDN sera-t-il en sécurité? Quelle dose de rayonnements recevra-t-il?
- Qu'est-ce qu'un dépôt géologique en profondeur? Comment isolera-t-il le combustible nucléaire irradié des gens et de l'environnement?
- Comment l'environnement, qui inclut en particulier l'eau, sera-t-il protégé pendant les études techniques et les forages géotechniques?
- Comment l'environnement sera-t-il protégé pendant la construction et l'exploitation du dépôt?
- Quelles mesures de sûreté seront prises aux installations de surface? Comment ces installations utiliseront-elles l'eau, traiteront-elles les déchets et géreront-elles les sources radioactives en toute sûreté?
- Le combustible nucléaire irradié est déplacé actuellement sur les sites des centrales nucléaires et des installations d'entreposage provisoire. Mènera-t-on, dans le cadre de la GAP, des activités qui seraient considérées comme présentant un risque plus élevé que celles qui sont déjà menées sur les sites des centrales nucléaires?
- Quel impact environnemental aura l'amoncellement de roche qui sera créé pendant la construction du dépôt géologique en profondeur?
- Comment les salles de stockage dans le dépôt géologique en profondeur seront-elles remplies? Utilisera-t-on des robots?
- Quelle limite de rayonnements est fixée pour un travailleur du nucléaire au Canada?
- Un système de surveillance sera-t-il installé sous terre?
- Par quels moyens techniques la SGDN s'y prend-elle pour démontrer la sûreté du projet?
- La SGDN prend-elle en considération les événements perturbateurs comme les incendies forestiers, les inondations et les phénomènes météorologiques extrêmes?
- La SGDN prend-elle en considération les séismes qui pourraient survenir?
- Les terres au-dessus du dépôt pourront-elles servir à des fins agricoles?

»» EXPLORER LES PARTENARIATS ET LE CONSENTEMENT

Pendant que les municipalités et les collectivités des Premières Nations supportaient le poids d'un grand nombre des défis de santé publique liés à la pandémie mondiale de COVID-19, la SGDN a continué d'écouter les collectivités et de respecter leurs besoins. Elle a notamment suspendu complètement ses travaux de forage dans la région hôte potentielle du nord-ouest et reporté le début de ces travaux à South Bruce. Les bureaux locaux n'ont rouvert leurs portes que lorsque les règlements locaux le permettaient et en concertation avec les élus des collectivités des deux régions.

Les collectivités ont continué de se renseigner sur le projet de la Gestion adaptative progressive (GAP) et de l'examiner, et nous avons avancé dans la réalisation de nos activités de concertation dans le respect des meilleures pratiques et des attentes des collectivités en matière de santé et de sécurité. Par exemple, la SGDN a organisé une série d'événements de concertation et d'apprentissage en présentiel, virtuels et hybrides lorsque l'Ontario a commencé à assouplir ses restrictions au milieu de 2020. Même si la plupart des employés de la SGDN travaillaient à domicile, des spécialistes de différents domaines ont participé aux réunions des conseils municipaux locaux ou des comités de liaison communautaires par le biais de conférences vidéo et audio.

En travaillant avec les collectivités et les citoyens, nous avons appris que le sujet complexe des déchets radioactifs se prête souvent mieux à des discussions en personne sans limite de temps ferme. Le passage à une concertation essentiellement en ligne a représenté un défi que nous avons su relever grâce à une collaboration active avec les élus locaux et les résidents intéressés des collectivités hôtes potentielles.

Grâce au leadership démontré par les collectivités d'Ignace et de South Bruce, les travaux de visualisation du projet ont pu y être menés à terme. Entrepris en 2019, ce dialogue local s'est appuyé sur les discussions menées précédemment

dans ces collectivités pour définir leur vision à long terme sans égard au plan de gestion du combustible nucléaire irradié canadien. Ce dialogue plus récent s'est appuyé sur la vision de ces collectivités comme point de départ pour mener des activités de concertation où les membres de la collectivité ont échangé pour examiner comment la SGDN pourrait le mieux contribuer à la réalisation de cette vision de la collectivité et la faire progresser. Avec le soutien de consultants externes, la vision émergente du projet a été résumée et décrite dans des rapports publiés dans chaque collectivité. L'établissement d'une vision du projet propre à chaque collectivité marque l'achèvement de la deuxième étape de la « Feuille de route vers un partenariat », qui comprend une série d'activités élaborées avec les collectivités en vue d'examiner la possibilité de nouer un partenariat.

Ces collectivités ont également commencé à réfléchir à la manière dont elles évalueront et démontreront leur consentement à ce que le projet soit mis en oeuvre dans la région. Les discussions avec les collectivités se poursuivront jusqu'en 2021 avec l'aide de consultants externes sélectionnés par les collectivités et un rapport décrivant les plans des collectivités pour démontrer leur consentement devrait être publié dans chaque collectivité hôte potentielle d'ici la fin de 2021. Le projet n'ira de l'avant que dans le cadre d'une collaboration mutuelle à sa mise en oeuvre de la collectivité intéressée, des collectivités des Premières Nations et métisses concernées et des autres collectivités de la région. Les conversations et les activités de concertation se poursuivront dans toutes les régions hôtes potentielles afin de déterminer si le projet est susceptible de susciter l'appui dont il aura besoin. Les collectivités auront besoin des renseignements fournis par les études de forage, des constats des études sur les collectivités et du projet d'accord de partenariat pour procéder à cette démonstration du degré de consentement au projet; certains de ces renseignements seront disponibles à la fin de 2022, d'autres pas avant 2023.

Feuille de route vers un partenariat (2017-2022)

DES PARTENARIATS ALIGNÉS

À travers un calendrier mis au point et convenu avec les partenaires

INVESTISSEMENTS

Identifier et administrer les investissements qui aideraient à augmenter les capacités et à faire prospérer l'économie des partenaires

IDENTIFIER LES PARTENARIATS REQUIS

Identifier avec qui il sera nécessaire de former un partenariat, à quel niveau, dans quelle combinaison et à quel moment

ÉLABORER UNE VISION POUR LE PROJET

Élaborer une vision pour le projet qui répondra aux intérêts de la SGDN, de la collectivité et des partenaires potentiels

LES VALEURS ET PRINCIPES POUR GUIDER LES DISCUSSIONS SUR LE PARTENARIAT

Être en accord sur des valeurs et principes communs pour guider les discussions sur le partenariat

La feuille de route guide nos discussions sur l'établissement de partenariats avec les collectivités. Les étapes sont présentées de bas en haut dans le tableau.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES: PARTENARIAT ET CONSENTEMENT

- Comment le consentement est-il défini?
- Comment le consentement et l'appui seront-ils évalués? Y aura-t-il un référendum?
- Quel rôle notre collectivité joue-t-elle dans le processus de sélection d'un site? Qu'attendez-vous de nous?
- Qu'est-ce que le comité de liaison communautaire et quand se réunit-il? Puis-je assister à ses réunions?
- Y aura-t-il des changements dans la chronologie des événements en raison de la pandémie?
- Quelles retombées le projet aura-t-il à l'échelle locale et/ou régionale? Le projet générera-t-il des emplois et des travaux d'infrastructure localement?
- Comment puis-je participer au processus de décision de ma collectivité? Y a-t-il un comité local?
- À quoi ressemble la roche ici dans la région? Convient-elle à l'établissement d'un dépôt géologique en profondeur?
- Avez-vous déjà parlé à [mon voisin] du projet? Je pense qu'il voudrait être mis au courant.
- Qu'est-ce qui adviendra si les circonstances locales changent? Pourrons-nous nous retirer du processus?
- Quelle superficie de terres sera requise pour construire le dépôt et les installations connexes? Ma collectivité est-elle suffisamment vaste pour accueillir le dépôt?
- Envisagez-vous d'utiliser des terres publiques pour le dépôt?
- Comment pouvons-nous préparer les gens de la collectivité et de la région à participer au projet et à acquérir les compétences et les capacités voulues pour sa mise en oeuvre?
- Comment la SGDN fera-t-elle en sorte que la collectivité et les gens de la région profiteront des retombées du projet?
- Comment les jeunes sont-ils consultés? Comment pouvons-nous retenir les jeunes dans nos collectivités?
- Quelles ressources d'apprentissage sont disponibles pour les étudiants et les jeunes?
- Quand commencerons-nous à constater une activité économique et la création d'emplois dans la région?
- Quels types de formation seront offerts dans un avenir rapproché pour constituer les ressources humaines requises pour la réalisation du projet?
- Quelles ressources sont offertes actuellement aux collectivités pour les aider à comprendre le projet à l'échelle locale?
- La roche qui sera extraite du dépôt offre-t-elle des opportunités économiques?
- Qui participera aux discussions sur le partenariat? Les municipalités locales? Les collectivités autochtones?
- Qui doit appuyer le projet dans notre région pour qu'il y soit mis en oeuvre?
- Comment puis-je aider à établir ce partenariat?
- Avec qui la SGDN cherche-t-elle à s'associer?
- Quelles ressources sont disponibles pour se renseigner sur le partenariat et qu'est-ce que ce partenariat supposerait pour notre collectivité?
- Sera-t-il suffisant que quelques personnes dans la région s'opposent au projet pour qu'il ne puisse y être mis en oeuvre?
- Comment pouvons-nous contribuer à ce que d'autres personnes participent?

» VISIONNEMENT DU PROJET

En collaboration avec la région d'Ignace et South Bruce, des visions du projet ont été définies pour examiner la relation entre le plan canadien et la vision d'avenir que chaque collectivité a pour elle-même. Ces visions ont servi de cadre pour discuter des études qui seront réalisées sur l'impact et les avantages potentiels du projet pour ces collectivités ainsi que des accords de partenariat qui pourraient être conclus.

L'approche générale des ateliers, des cahiers de travail et des discussions individuelles était axée sur trois questions clés :

1. Quels sont vos grandes priorités et vos principaux objectifs par rapport au projet de la Gestion adaptative progressive (GAP)?
2. À quelles principales préoccupations et questions relatives au projet n'avons-nous pas encore répondu?
3. Que pensez-vous des caractéristiques de conception et/ou des activités qui pourraient aider le Centre d'expertise à favoriser le bien-être de la collectivité au sein de la collectivité et de la région?

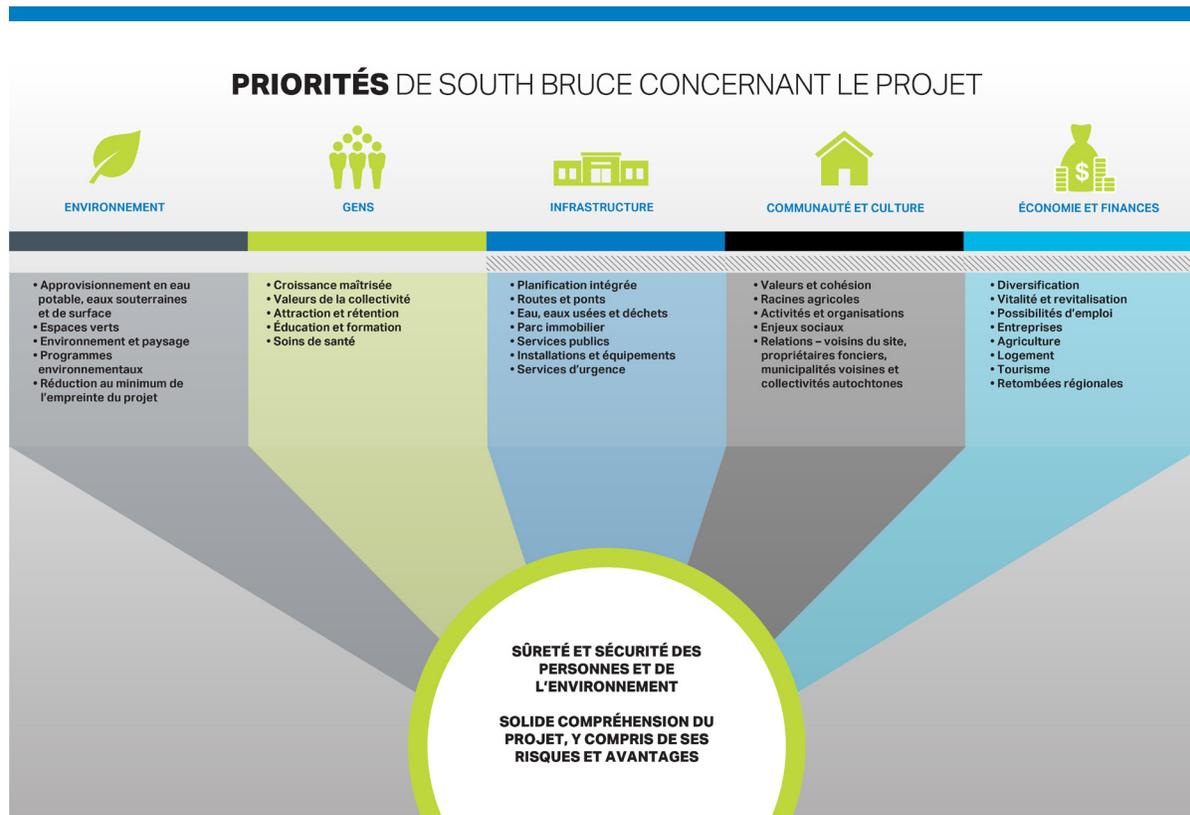
Des rapports ont été publiés dans les deux collectivités en 2020. Ces documents fournissent un compte rendu de la discussion détaillée qui a été tenue sur les priorités et les objectifs que la collectivité aurait pour le projet s'il était mis en oeuvre dans la région.

Dans les deux collectivités, une vision large du projet a été explorée en utilisant un cadre d'examen des moyens durables de subsistance portant sur les cinq domaines suivants :

- L'environnement;
- Les gens;
- L'infrastructure;
- La communauté et la culture;
- L'économie et les finances.

De plus amples informations sur le processus de visualisation sont disponibles dans les rapports des consultants disponibles en ligne. Veuillez suivre les liens sur les pages suivantes pour y accéder.

SOUTH BRUCE, ONT.



Visionnement du projet à South Bruce

Une série de neuf ateliers ont été organisés à South Bruce en 2019 et 2020, lesquels ont abouti à une ébauche de vision du projet. D'autres discussions et commentaires ont été sollicités auprès des membres de la collectivité sur la vision en émergence avant qu'elle soit finalisée et documentée dans un rapport publié en juillet 2020. Les ateliers ont eu lieu à Formosa, Teeswater et Mildmay, et comprenaient deux ateliers pilotes avec les membres du comité de liaison communautaire et le personnel municipal. Six ateliers pour l'ensemble de la collectivité et un atelier pour les jeunes ont également été tenus.

La vision du projet repose sur l'idée que ce dernier doit avant tout assurer la sûreté et la sécurité des personnes et de l'environnement, notamment en tenant compte des éléments suivants :

- La sûreté du transport;
- La sûreté de l'installation souterraine pour le public et les travailleurs;
- Les risques de fuites, d'accidents ou de défaillances lors de l'exploitation ou du stockage à long terme.

La vision du projet vise également à faire en sorte que la collectivité comprenne bien le projet, notamment ses défis, ses effets négatifs possibles et ses avantages potentiels.

La municipalité de South Bruce s'est inspirée de la discussion sur la vision du projet pour créer une liste de 36 principes préliminaires destinées à guider le consentement de la municipalité. Ces principes ont ultérieurement été approuvés par le conseil municipal. Ils ont également fourni une base solide pour la réalisation d'une série d'études techniques, environnementales, de sûreté et socioéconomiques dans la région, qui ont été entreprises en 2021 et dont les résultats seront présentés à la collectivité.

PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES LORS DES ATELIERS DE VISIONNEMENT DU PROJET À SOUTH BRUCE

Source :

South Bruce Project Visioning Workshops: Community Conversations on Partnership.

Document publié en juillet 2020 par AECOM et DPRA Canada.

1. Combien et quels types d'emplois seront générés par le projet?
2. Comment les jeunes seront-ils retenus et attirés dans la collectivité?
3. Comment les ressources en eau potable et en eau de surface seront-elles protégées?
4. Quelles sont les composantes du projet et où seront-elles situées? Le reste des terres sur le site pourra-t-il être utilisé à des fins agricoles?
5. Quel sera l'impact du projet sur la valeur des propriétés et comment la valeur des propriétés sera-t-elle protégée?
6. Comment la disponibilité et le coût abordable des logements seront-ils assurés?
7. Comment les améliorations nécessaires aux infrastructures (par exemple les routes, les installations de gestion de l'eau/des eaux usées, les logements) et aux services (par exemple, les soins de santé, l'éducation, les services d'urgence) seront-elles planifiées et financées?
8. Comment les terres agricoles et l'industrie seront-elles protégées?
9. Comment la collectivité devra-t-elle démontrer son consentement?
10. Comment la collectivité, les collectivités autochtones et les voisins municipaux seront-ils impliqués dorénavant?

IGNACE, ONT.



QUESTIONS CLÉS

1. Quels facteurs seront pris en compte dans la décision finale concernant l'emplacement du projet ? Comment le consentement sera-t-il déterminé ?
2. Quelles opportunités offre le projet et comment la participation locale à ces opportunités peut-elle être maximisée ?
3. Comment l'expansion et la mise à niveau des infrastructures et des services seront-elles planifiées et financées, y compris le logement ?
4. Quelles mesures la SGDN mettra-t-elle en place sur le site, dans la collectivité et la région, et le long de l'itinéraire de transport pour protéger le public ?
5. Comment les ressources en eau potable, en eau souterraine et en eau de surface seront-elles protégées ?
6. Quelles sont les composantes du projet et où seront-elles situées ?

PRIORITÉS D'IGNACE POUR LE PROJET

**SÛRETÉ ET SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DE L'ENVIRONNEMENT
SOLIDE COMPRÉHENSION DU PROJET, Y COMPRIS DE SES RISQUES ET AVANTAGES**

Vision d'ignace pour le projet

En décembre 2019, les membres de la collectivité d'ignace, en Ontario, ont commencé à travailler avec la SGDN et des consultants externes pour déterminer les priorités et les objectifs qu'aurait la collectivité au regard du projet de la Gestion adaptative progressive (GAP) s'il devait être implanté dans la région. Au cours d'une série d'ateliers tenus en présentiel et en ligne en 2020, ainsi que par le biais de la promotion et de la distribution d'un cahier de travail communautaire et d'entretiens individuels avec les responsables de la collectivité, les priorités et les objectifs du projet ont été définis. La concertation avec les jeunes a constitué un élément central de la vision à long terme, les gens ayant déclaré qu'ils croyaient fermement que les jeunes membres de la collectivité devaient participer au travail de définition de la vision de ce projet d'une très longue durée.

Les discussions de la collectivité ont été résumées dans un rapport et représentées dans une illustration infographique.

L'un des principaux fondements de la vision du projet est que celui-ci doit avant tout être sûr pour les personnes et l'environnement. Les membres de la collectivité doivent également avoir une bonne compréhension du projet et de son impact potentiel, y compris des risques et des avantages. Le projet doit également contribuer à favoriser le bien-être de la collectivité.

Les discussions sur la vision du projet ont été consignées dans un rapport produit par un cabinet de consultation et publié sur le site Web de la collectivité. Des études dirigées par la collectivité seront élaborées afin de recueillir des données pour répondre aux questions et aux préoccupations.

PRINCIPALES QUESTIONS POSÉES LORS DES ATELIERS DE VISIONNEMENT À IGNACE

Source:

Ignace Project Visioning: Community Conversations.

Document publié en octobre 2020 par InterGroup Consultants.

1. Quels facteurs seront pris en compte dans la décision finale concernant l'emplacement du projet? Comment le consentement sera-t-il déterminé?
2. Quelles opportunités le projet offre-t-il et comment la participation locale à ces opportunités peut-elle être maximisée?
3. Comment l'expansion et la mise à niveau des infrastructures et des services seront-elles planifiées et financées, y compris le logement?
4. Quelles mesures la SGDN mettra-t-elle en place sur le site, dans la collectivité et la région, et le long du corridor de transport pour protéger le public?
5. Comment les ressources d'eau potable et les eaux de surface seront-elles protégées?
6. Quelles sont les composantes du projet et où seront-elles situées?
7. Quelle incidence le projet aura-t-il sur la taille de la collectivité?
8. Combien et quel type d'emplois et de formation seront créés par le projet dans la collectivité et la région?
9. Comment les jeunes seront-ils retenus et attirés dans la collectivité?
10. Quels seront les effets du projet sur le tourisme?
11. Comment le consentement sera-t-il déterminé?
12. Comment la disponibilité et le coût abordable des logements seront-ils assurés?
13. Comment les améliorations aux infrastructures et aux services seront-elles planifiées et financées pour répondre à la croissance de la population?
14. Comment rôle joueront les autres collectivités (autochtones et municipales) de la région?
15. Comment les collectivités situées le long du corridor de transport seront-elles prises en considération?
16. Comment l'opposition au projet influencera-t-elle la décision concernant le choix du site?
17. Quels sont plans d'intervention d'urgence sont prévus pour le projet?

» ÉTUDES DE FORAGE ET ACCÈS AUX TERRES

Accès aux terres à South Bruce

La SGDN a lancé un processus en mai 2019 pour réunir une superficie de terres suffisante pour accueillir un site potentiel de dépôt géologique en profondeur. Ce processus public d'accès aux terres s'est poursuivi jusqu'au début de 2020, lorsque nous avons annoncé que nous avions signé des conventions d'option pour 1 300 acres de terres dans une zone située au nord-ouest de Teeswater, dans la municipalité de South Bruce. Certains membres de la collectivité ont exprimé des préoccupations quant à la manière dont la collectivité a été informée de l'acquisition et de la prise d'options sur les terrains dans le cadre du processus d'accès aux terres et quant au moment où cela a été fait. Certaines personnes estimaient que la collectivité aurait dû être informée de la constitution de ce site potentiel. Cependant, la SGDN était tenue de maintenir la confidentialité des détails du processus, car il s'agissait de contrats commerciaux impliquant des propriétaires fonciers. Maintenant qu'un terrain en particulier a été identifié, nous allons poursuivre les discussions avec les propriétaires fonciers des environs pour nous assurer que nous comprenons leurs sujets d'intérêt et leurs préoccupations.

Grâce à la concertation, nous avons déjà entendu toute une série de perceptions concernant l'impact possible du projet sur la valeur des propriétés voisines. En réponse à ces préoccupations, la SGDN et la municipalité ont convenu d'établir un programme d'indemnisation des propriétaires fonciers dans l'éventualité où le projet de la Gestion adaptative progressive (GAP) serait mis en oeuvre à South Bruce et qu'il aurait des répercussions négatives sur la valeur des propriétés.

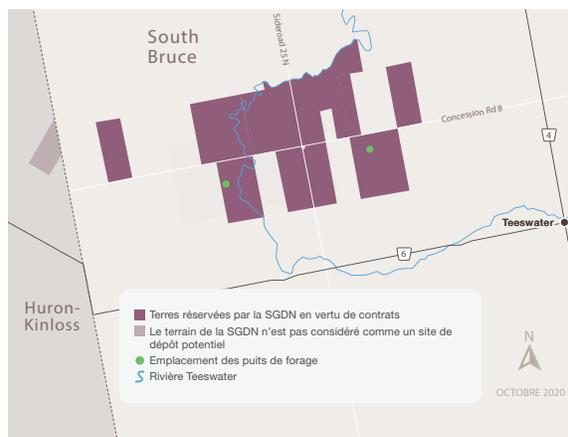
En réponse à ces commentaires de la collectivité et des résidents, des activités en amont des travaux de forage ont été menées en 2020, notamment :

- Une étude archéologique;
- Une vérification culturelle;
- Une étude sur les puits d'eau potable privés.

Ce travail se poursuivra en 2021. De plus, une vérification des éléments associés à la culture autochtone est prévue et les visites de sites, la préparation de la plateforme, l'échantillonnage de l'eau des puits et d'autres évaluations techniques se poursuivront également.

Au cours des principales conversations qui ont eu lieu au sein de la collectivité, quelques propriétaires fonciers et résidents ont exprimé des inquiétudes quant à la perception que les marchés nationaux et internationaux pourraient avoir de leurs produits agricoles, et certains propriétaires d'entreprises ont exprimé des préoccupations quant à l'influence que le projet pourrait avoir sur la concurrence pour la main-d'oeuvre locale. Les nouvelles concernant l'accès aux terres coïncidaient aussi généralement avec une activité accrue de certains membres de la collectivité, dont l'opposition organisée au plan de gestion à long terme sûre du combustible nucléaire irradié canadien s'est parfois manifestée lors d'événements en personne et fréquemment dans la presse écrite ou en ligne.

Vers la fin de 2020, nous avons signé des conventions d'option pour un peu plus de 1 500 acres de terres et rendu public notre projet de procéder au forage de deux puits sur ce terrain. L'emplacement du premier forage est le lot 23 de la concession 8, et le second est le lot 28/29 de la concession 8. La construction de la première plateforme de forage et l'accès au site ont débuté en novembre 2020, le forage du premier puits devant commencer au printemps 2021.



Travaux de forage géotechnique à Ignace

Dans la région d'Ignace, où des forages sont en cours depuis trois ans, de nombreuses personnes ont exprimé le désir de connaître les résultats des forages et de recevoir des comptes rendus périodiques sur l'état d'avancement des travaux menés sur les nouveaux sites de forage identifiés.

Au cours des échanges préalables aux travaux de forage menés dans le nord-ouest de l'Ontario, les gens ont exprimé leur intérêt pour les effets environnementaux, sociaux, économiques et culturels potentiels des travaux de forage. Par exemple, nous avons entendu parler de l'importance de protéger l'habitat des poissons et de la faune et de prévenir toute contamination environnementale. Des gens qui utilisent le territoire près des sites de forage nous ont demandé comment nous allions faire en sorte que les activités de forage ne perturbent pas les activités de chasse, de pêche et de trappe.

Au début de 2020, la SGDN prévoyait pouvoir terminer les travaux liés à son quatrième forage dans la région d'Ignace, dans la formation du batholite de Revell, une zone située entre Ignace et le lac Wabigoon. Cependant, les circonstances extraordinaires de la pandémie mondiale de COVID-19 ont forcé l'arrêt des activités de forage.

Nous avons entendu parler de l'importance des cérémonies et du respect qui doit être accordé aux terres traditionnelles sur lesquelles les puits de forage sont creusés. Des surveillants des biens culturels de la Nation ojibwée de Wabigoon Lake étaient présents sur les sites de forage pour vérifier que l'utilisation des terres et les sites importants sur le plan culturel étaient protégés. Nous continuerons de tenir compte de leur avis pour déterminer si nous sommes prêts à reprendre les activités de forage dans la région.



Carottes rocheuses entreposées à Ignace, en Ontario

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES: ÉTUDES DE FORAGE ET ACCÈS AUX TERRES

- Quel est l'objectif des travaux de forage?
- À quelle profondeur les puits seront-ils forés?
- Combien de travailleurs seront présents sur le site?
- Quelles incidences les travaux de forage à cet endroit auront-ils sur la valeur de ma propriété?
- Quelles incidences les travaux de forage à cet endroit auront-ils sur mon utilisation du territoire?
- Quelles incidences les travaux de forage à cet endroit auront-ils sur mes droits autochtones et régis par traité?
- Comment allez-vous remédier aux impacts de vos tests de forage sur mon entreprise ou sur ma propriété?
- Quelles incidences les travaux de forage à cet endroit auront-ils sur l'eau, les animaux et les végétaux?
- Comment les travaux de forage à cet endroit favoriseront-ils le bien-être de la collectivité et de la région?
- Comment les constatations tirées des études seront-elles communiquées aux collectivités?
- Les régions à l'étude ont-elles toutes les mêmes caractéristiques géologiques? En quoi sont-elles différentes?
- Quelle superficie de terre sera défrichée pour les études de forage? Cette superficie doit-elle être entièrement constituée de parcelles contiguës?
- Quel sera l'impact environnemental des forages? Quelles activités sont menées pour préparer le terrain autour des puits de forages?
- Quel développement économique ou quelles opportunités commerciales pourraient-être associés aux travaux de forage?
- Lorsque vous aménagez des chemins d'accès aux sites de forage, combien de traversées de cours d'eau sont nécessaires?
- Combien de puits devront être forés sur un site choisi? Quand les travaux de forage subséquents seront-ils effectués?
- Une surveillance environnementale sera-t-elle effectuée sur les sites de forage pendant les travaux?
- Qu'est-ce que la SGDN fait des échantillons rocheux? Où sont-ils entreposés?
- Comment les travaux de forage de la SGDN se comparent-ils avec les forages effectués par des entreprises minières?

» RÉCONCILIATION ET SAVOIR AUTOCHTONE



Cette année, la SGDN a écouté les collectivités autochtones des régions hôtes potentielles et a travaillé avec elles pour surmonter certains des défis uniques posés par la pandémie mondiale de COVID-19.

La grande majorité des personnes interrogées nous ont dit que les collectivités autochtones avaient pour priorité d'assurer la sécurité de leurs membres. En conséquence, la SGDN a mis en pause les discussions sur la concertation et les partenariats au printemps 2020. De plus, les études techniques sur les sites ont également été suspendus et nous avons adapté notre calendrier en fonction des mesures recommandées par les collectivités.

L'écoute des collectivités nous a également conduits à fournir un soutien financier pour aider les collectivités hôtes potentielles à faire face à la pandémie. En avril, la SGDN a accordé une somme ponctuelle de 25 000 dollars à 19 municipalités et collectivités autochtones pour soutenir les réponses locales à la COVID-19. Nous avons également fait don de masques et de fonds à la Regional Food Distribution Association de Thunder Bay. Les collectivités autochtones ont utilisé ces fonds de diverses façons, notamment pour acheter de la nourriture et des fournitures.

D'autres collectivités ont utilisé les fonds pour établir et doter en personnel des postes de contrôle à l'intérieur et à l'extérieur de leurs territoires.

Malgré la pandémie et le passage au travail à distance, la SGDN a poursuivi son cheminement vers la réconciliation qu'elle avait entamé en 2018, et a célébré la résilience et la capacité d'adaptation de son Conseil des aînés et des jeunes. Lorsque les mesures de confinement ont été mises en place pour la première fois en mars, le Conseil a commencé à rencontrer le personnel de la SGDN de manière virtuelle pour lui fournir ses conseils et orientations. Le Conseil a également fourni de précieuses recommandations sur la façon dont nous pourrions continuer de développer notre programme de formation sur la réconciliation pour le personnel, maintenir des relations respectueuses avec les collectivités autochtones et trouver des moyens créatifs d'intégrer les cérémonies et la spiritualité dans notre travail, même si nous ne pouvions pas nous rencontrer en personne.

En 2020, nous avons également élaboré et mis à l'essai la seconde phase de notre programme de formation sur la réconciliation. Les deux modules approfondissent maintenant la relation que les peuples autochtones entretiennent avec leur identité et leur territoire.

Nos employés nous ont dit que la formation leur avait donné l'occasion de réfléchir à leur propre identité et à leur relation avec la terre, et qu'ils pouvaient par conséquent mieux comprendre les défis historiques et actuels auxquels sont confrontés les peuples autochtones. Les modules de formation seront donnés à l'ensemble du personnel de la SGDN en 2021.

Nous avons entendu de la part des collectivités autochtones qu'elles sont heureuses que la SGDN se soit engagée à promouvoir la réconciliation, mais qu'elles réfléchissent toujours au rôle qu'elles doivent jouer dans ce processus. Les allochtones nous disent qu'ils sont encouragés par la politique de réconciliation de la SGDN et que ces discussions ont contribué à ouvrir une voie vers la réconciliation avec leurs voisins. Cependant, ils ont également indiqué qu'ils souhaitaient encore être soutenus dans l'identification et la mise en oeuvre de ce qu'il reste à faire. De la part de nos pairs au sein de l'industrie nucléaire et du secteur des entreprises au Canada, nous avons reçu plusieurs commentaires très favorables concernant le rôle de premier plan que la SGDN a assumé au regard de la réconciliation.

Lorsqu'on leur a demandé comment nous pourrions rendre notre travail de réconciliation plus pertinent pour leurs collectivités, les résidents ont fréquemment indiqué que nous pourrions fournir plus d'occasions d'échanger réciproquement des connaissances, notamment sur l'importance de la réconciliation et l'histoire des pensionnats autochtones au Canada. Avec le lancement du second module de formation sur la réconciliation en 2021, nous espérons pouvoir aider les collectivités à établir de meilleures relations, non seulement avec la SGDN, mais aussi entre elles.

Les collectivités autochtones continuent de souligner l'importance de protéger l'eau, l'air et la terre. Nous avons également entendu parler de la nécessité de rendre les

informations techniques aussi accessibles que possible en concevant en collaboration nos documents instructifs et en créant des occasions pour les peuples autochtones d'en apprendre davantage. De nombreuses personnes veulent savoir comment le projet protégera l'eau, maintenant et dans le futur.

Afin d'aider les Autochtones à connaître et à comprendre le plan de gestion à long terme sûr du combustible nucléaire irradié canadien, nous avons présenté en 2020 la dernière version du Parcours de l'eau et des Enseignements de notre mère la Terre à plus de 10 collectivités et municipalités autochtones. Ces efforts visent à poursuivre le processus d'établissement des bases de notre travail d'intégration du savoir autochtone et de la science occidentale. Cette série de présentations interdisciplinaires porte principalement sur le rôle que joue l'eau dans l'environnement et sur ce que l'eau peut révéler aux spécialistes de la SGDN. Elles s'appuient sur des enseignements et des concepts de tradition orale. La réaction à ces présentations a été très favorable et nous a également permis d'identifier de nouveaux domaines de réflexion que nous utiliserons pour mettre à jour les présentations.

En 2020, nous avons également tenu notre troisième atelier annuel sur le savoir autochtone et la science occidentale, mais de manière virtuelle cette fois, ce qui nous a permis d'élargir nos invitations à des participants du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Suède.

En 2021, les initiatives relatives à l'eau sur lesquelles nous avons fortement axé nos efforts permettront d'orienter notre travail dans des directions nouvelles et passionnantes alors que nous explorerons l'importance de cet élément pour tous les êtres vivants et que nous solliciterons l'avis d'experts sur les stratégies autochtones et non autochtones qui pourraient assurer sa protection.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES: RELATIONS AVEC LES AUTOCHTONES ET RÉCONCILIATION

- Comment la SGDN tiendra-t-elle compte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans sa gestion des matières dangereuses sur les territoires ancestraux autochtones?
- Comment pouvons-nous protéger notre eau en acquérant une meilleure compréhension du cycle de l'eau/du parcours de l'eau?
- Dans quelle mesure prenons-nous en compte la présence d'éléments culturels dans la sélection des sites potentiels de forage?
- Comment pouvons-nous en apprendre davantage sur les cultures autochtones?
- Pouvez-vous nous donner des exemples de la façon dont la SGDN intègre le savoir autochtone au projet?
- Comment les collectivités autochtones participent-elles aux activités de forage géotechnique?
- Comment les collectivités des Premières Nations et métisses indiqueront-elles qu'elles sont des « hôtes consentants »? Qu'est-ce que cela signifie?
- Comment les revendications territoriales sont-elles prises en compte dans la discussion? Les collectivités des Premières Nations et métisses qui ont des revendications territoriales dans la région doivent-elles toutes accepter d'être des « hôtes consentants », même si ces revendications territoriales n'ont pas encore été réglées?
- Comment détermine-t-on qui participe ou non au projet?
- À quel moment et comment les regroupements provinciaux/fédéraux des Premières Nations et métis interviendront-ils? Peuvent-ils annuler les décisions des collectivités des Premières Nations et métisses locales? Doivent-ils aussi être des « hôtes consentants »?
- Est-ce que mon groupe ou ma collectivité peut participer aux ateliers de sensibilisation à la culture autochtone?
- Que fait la SGDN pour favoriser la réconciliation avec les peuples autochtones?
- Comment les collectivités non autochtones peuvent-elles participer aux efforts de réconciliation?

SGDN

STRATÉGIE EN MATIÈRE DE RÉCONCILIATION

2021 et au-delà

Élaborer une stratégie relative aux jeunes Autochtones comprenant un programme de bourses et une stratégie de recrutement

Continuer d'améliorer la formation sur la réconciliation en ajoutant une formation sur les préjugés inconscients

Incorporer le savoir autochtone dans les plans de protection de l'eau

Appliquer l'outil d'évaluation des efforts de réconciliation aux stratégies de concertation régionale

Intégrer la réconciliation dans la culture organisationnelle

2020

Politiques et procédures améliorées pour promouvoir la réconciliation

Programme d'approvisionnement amélioré pour inclure une stratégie autochtone

Base de référence de la SGDN en matière de réconciliation évaluée et matrice de mesure des efforts de réconciliation élaborée

2018

85 pour cent du personnel de la SGDN a reçu une formation de sensibilisation culturelle

Déclaration sur la réconciliation officialisée par une cérémonie autochtone

2019

Politique sur la réconciliation publiée

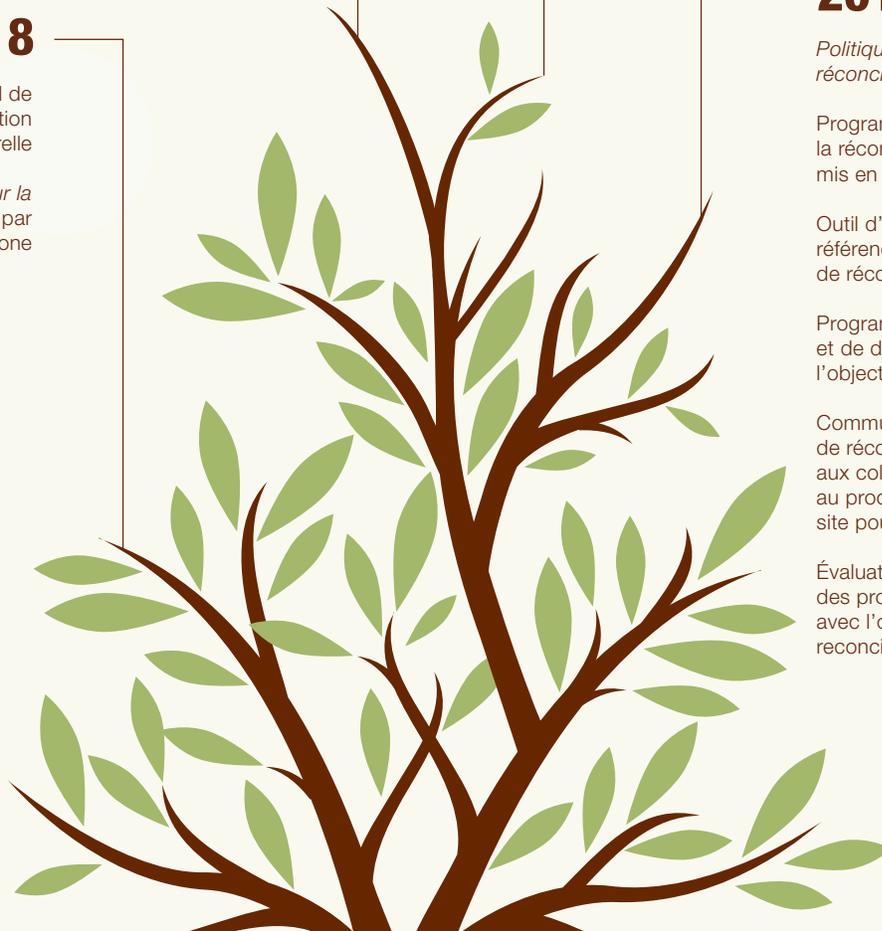
Programme de formation sur la réconciliation élaboré et mis en oeuvre

Outil d'évaluation de la base de référence de la SGDN en matière de réconciliation conçu

Programme de commandites et de dons bonifié pour inclure l'objectif de la réconciliation

Communication du programme de réconciliation de la SGDN aux collectivités participant au processus de sélection d'un site poursuivie

Évaluation des politiques et des procédures de la SGDN avec l'outil d'évaluation de la réconciliation entreprise



» TRANSPORT

Le transport sûr et sécuritaire du combustible nucléaire irradié est un élément important du plan canadien. Même si l'on ne prévoit pas que le transport débute avant 2040, le transport représente un sujet d'intérêt pour les collectivités ainsi que les personnes et les groupes intéressés. Jusqu'à maintenant, la SGDN a engagé le dialogue avec des milliers de personnes au Canada, y compris les Autochtones, pour écouter leurs commentaires, leurs questions et leurs préoccupations, ainsi que pour les renseigner sur les questions touchant le transport.

En 2020, nous avons publié le document Façonner l'avenir ensemble : Invitation à examiner un projet de cadre de planification du transport du combustible et sollicité des commentaires à son sujet afin de poursuivre le dialogue sur la planification du transport. Le projet de cadre était basé sur la concertation qui a eu lieu entre 2016 et 2019, et comprenait les priorités, les objectifs, les principes et les questions qui devront être abordés dans le cadre de la planification du transport.

La réaction au cadre a été favorable et les personnes consultées ont indiqué que le document reflétait leurs priorités et leurs valeurs. Elles ont également donné à la SGDN des idées sur la façon dont le document pourrait être amélioré et sur ce que les gens souhaitent approfondir au fur et à mesure que nous avancerons dans un processus de planification collaboratif, notamment en prévoyant :

- Une discussion sur le rapport qui existe entre les peuples autochtones et le territoire, et sur la façon dont le processus et le programme de planification du transport respecteront ce rapport, y compris en accordant de l'importance aux cérémonies;
- Un apprentissage accru sur la sûreté et la logistique du transport;
- Une exploration plus approfondie sur les personnes qui devront participer à la planification du transport et sur la manière de les faire participer, y compris en soutenant la diffusion d'informations factuelles et le dialogue continu.



QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES: LE TRANSPORT

- Quel itinéraire de transport utiliserez-vous pour acheminer le combustible nucléaire irradié des installations provisoires d'entreposage jusqu'au site du dépôt?
- Peut-on transporter ces matières de manière sûre? Qu'advierait-il si un accident se produisait en chemin?
- À quoi pourraient ressembler les protocoles de planification et de formation en matière d'intervention d'urgence? Ma collectivité devra-t-elle se doter d'un plan d'évaluation?
- Comment les premiers intervenants seront-ils protégés dans l'éventualité improbable d'un accident?
- Quels modes pouvez-vous utiliser pour transporter le combustible nucléaire irradié? Le camion ou le train? Envisagez-vous le transport par bateau? Quel mode est le plus sûr?
- Combien de camions ou de trains arriveraient sur le site par semaine?
- Devrez-vous construire ou améliorer l'infrastructure de transport pour transporter le combustible nucléaire irradié? Le cas échéant, qui en assumera les frais?
- Vos conducteurs transporteront-ils le combustible nucléaire irradié même dans des conditions hivernales difficiles?
- Assurerez-vous une surveillance des colis pendant le transport?
- Les colis de transport de combustible nucléaire irradié émettront-ils des rayonnements pendant le transport jusqu'au site du dépôt?
- La SGDN respectera-t-elle la compétence des peuples autochtones en matière de transport?
- Comment le transport de l'uranium hautement enrichi par d'autres organisations se compare-t-il au transport du combustible CANDU que prévoit effectuer la SGDN?
- Dans sa sélection d'un site qui pourrait accueillir le dépôt, la SGDN prend-elle en considération la proximité du site aux lignes de chemin de fer et aux routes?
- Quand commencerez-vous à prendre en considération les itinéraires de transport locaux? Prévoit-on construire des routes ou des tronçons de chemin de fer réservés au transport du combustible irradié?
- Les conteneurs d'entreposage à sec peuvent-ils être transportés? Le combustible nucléaire irradié sera-t-il transporté dans les mêmes conteneurs que ceux utilisés dans le dépôt?
- Qu'advierait-il si une personne non autorisée se mettait en tête d'ouvrir un colis de transport de combustible irradié (CTCI)? Le colis peut-il être ouvert?
- Qu'advierait-il si un CTCI tombait dans un plan d'eau?
- À quelle vitesse devraient circuler les camions transportant des CTCI?

» MÉDIAS SOCIAUX ET CONVERSATIONS EN LIGNE

En 2020, la SGDN a également reçu l'avis de plus de citoyens par l'intermédiaire des médias sociaux qu'au cours des années précédentes. Ce résultat est significatif, car nous avons en fait diminué notre présence sur les médias sociaux tout au long de l'année en réponse à la pandémie. Les activités de concertation à South Bruce ont suscité un intérêt accru, et davantage de citoyens ont interagi avec la SGDN sur Facebook, Twitter, LinkedIn et Instagram pour poser des questions et formuler des commentaires.

Les sujets qui ont alimenté les conversations en ligne sont les suivants :

- L'acquisition d'options sur des terrains d'une superficie totale de 1 500 acres à South Bruce;
- Une manifestation pacifique organisée dans le nord-ouest de l'Ontario par des opposants;
- Une variété d'articles produits par l'équipe technique de la SGDN;
- La reconnaissance des travaux des scientifiques de la SGDN sur la sûreté du revêtement en cuivre par la revue internationale *Progress in Materials Science*.

Les jalons atteints par la SGDN ont alimenté les conversations dans la région de South Bruce, notamment sur Facebook. Environ 67 % des commentaires étaient neutres, 24 % négatifs et 9 % positifs. Toutefois, le nombre d'auteurs variait et la majorité des commentaires négatifs provenaient d'une poignée de personnes seulement. Le nombre de personnes ayant fourni des commentaires neutres était beaucoup plus élevé.

Voici quelques exemples de commentaires observés:

- « Ne pas mettre en oeuvre cette solution – conçue et élaborée par des Canadiens – reviendrait à renier notre responsabilité de mettre en place une solution à long terme pour nos déchets. »
- « Il n'y a pas de preuve qu'enfouir les déchets nucléaires là-bas serait sûr, car cela n'a pas été essayé et observé pendant 50 à 100 ans. »
- « Très instructif! Merci pour vos réponses factuelles et franches aux questions que beaucoup se posent! »

La SGDN a également publié davantage de contenus multimédias originaux sur ses chaînes de réseaux sociaux qu'au cours de toute autre année précédente. Comme par les années précédentes, nous assurons un suivi des groupes de discussion en ligne en dehors des canaux propres à la SGDN, lesquels sont généralement associés à des régions hôtes potentielles en particulier. Certains groupes critiquent le travail ou la présence de la SGDN au sein de leur collectivité. Deux groupes distincts ont été créés au sein de la collectivité de South Bruce en 2020 : *Willing to Listen*, qui appuie le plan canadien, et *Protect Our Waterways*, un groupe de la collectivité qui s'oppose au projet. Les deux groupes comptent des centaines d'abonnés et 5 à 10 participants réguliers qui partagent du contenu et des commentaires.

Nous continuons de surveiller les discussions publiques de tous genres pour relever les sujets et les thèmes qui y sont abordés et pour prendre connaissance des préoccupations et des questions qui sont exprimées par certaines personnes des régions hôtes potentielles. Jusqu'ici, les préoccupations et les questions exprimées sur ces forums locaux correspondent aux grands thèmes abordés dans ce rapport et au processus d'apprentissage que nous observons lors de nos conversations en personne avec les gens des régions hôtes potentielles.

Visitez. Aimez. Partagez.

 www.nwmo.ca

 @nwmocanada

  @LaSGDN

 /company/nwmocanada

» MISE EN OEUVRE DE LA GESTION ADAPTATIVE PROGRESSIVE 2021 À 2025

En mars 2021, la SGDN a publié le document *Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive 2021 à 2025* et a invité le public à l'examiner et à le commenter.

Nous avons reçu des réactions de personnes et d'organisations d'un bout à l'autre du pays, notamment d'organismes gouvernementaux et de collectivités autochtones, ainsi que de simples citoyens. Ce type de contribution publique éclaire et guide notre travail et nous aide à mettre à jour ce plan chaque année. Plusieurs thèmes se sont dégagés cette année et sont résumés ci-dessous. Pour une discussion plus complète sur ces thèmes, veuillez consulter la section dédiée sur *Ce qu'on nous a dit* dans le rapport *Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive 2021 à 2025*, disponible à l'adresse www.nwmo.ca.

- Transport : le transport sûr et sécuritaire du combustible nucléaire irradié est un élément important du plan canadien. De nombreux répondants nous ont posé des questions sur cet aspect du plan.
- Relations avec les Autochtones : des gens nous ont écrit pour commenter notre travail de promotion de la réconciliation et pour nous demander comment nous travaillons avec les collectivités autochtones.
- Technologies futures : nous avons entendu des questions sur l'impact que les technologies futures comme les petits réacteurs modulaires (SMR) pourraient avoir sur le plan canadien.
- Un site centralisé : on nous a demandé quelle signalisation nous prévoyons installer sur le site du dépôt lorsqu'il aura été construit pour garantir que les générations futures comprendront ce qu'il contient. Certaines personnes nous ont aussi posé des questions sur les solutions de rechange possibles à un dépôt géologique en profondeur centralisé.
- Financement du plan canadien : on nous a demandé de préciser plus clairement qui a la responsabilité de financer le plan canadien.
- Sécurité et sûreté : nous avons reçu des commentaires sur la planification de la sécurité et de la sûreté qui sera requise pour la mise en oeuvre du plan canadien.
- Environnement : les répondants nous ont dit qu'ils partageaient la priorité de la SGDN selon laquelle le plan canadien devait assurer la protection des gens et de l'environnement pour les générations à venir.
- Sélection d'un site : alors que nous progressons vers le choix d'un site pour un dépôt, nous continuons d'entendre les citoyens parler de notre approche visant à faire en sorte que nous choissions une région associée à des hôtes informés et consentants.
- Équité : nous avons aussi entendu que les gens se demandent si nous traitons les deux régions hôtes potentielles équitablement. Dans le cadre de notre travail avec les collectivités, nous nous sommes engagés à définir ce à quoi ressemblera le partenariat nécessaire et à élaborer des critères pour évaluer le consentement. À bien des égards, les deux régions nécessitent des approches différentes, car chaque collectivité a des besoins, des priorités et des aspirations différents.

» GLOSSAIRE

La Gestion adaptative progressive (GAP) est le nom qui a été donné au plan de gestion à long terme sûr du combustible nucléaire irradié canadien. La GAP est à la fois une approche technique et un système de gestion. L'aboutissement de la méthode technique est le confinement et l'isolement centralisés du combustible nucléaire irradié dans un dépôt géologique en profondeur construit sur un site approprié au sein d'une collectivité hôte informée et consentante. La GAP prévoit également la mise en place d'un système de transport pour acheminer le combustible irradié des installations où il est actuellement entreposé jusqu'au nouveau site. Le système de gestion comporte des étapes réalistes et gérables, chacune marquée par des points de décision explicites. Il permet une certaine latitude dans la cadence et les modalités de mise en oeuvre, vise l'intégration des nouvelles connaissances et favorise la concertation soutenue avec le public et les collectivités tout au long de sa mise en oeuvre.

Dépôt géologique en profondeur: une installation pour le stockage profondément sous terre du combustible nucléaire irradié, où des barrières tant naturelles qu'ouvrées le confinent et l'isolent des humains et de l'environnement. Sa conception peut permettre le retrait du combustible nucléaire irradié.

Grappe de combustible: utilisée dans les réacteurs nucléaires CANDU, elle est fabriquée en agglomérant de l'oxyde d'uranium pour en faire des pastilles. Les pastilles sont insérées dans des tubes en zircaloy (alliage du métal zirconium), lesquels sont soudés ensemble pour constituer une grappe de tubes, autrement dit, une grappe de combustible. Chaque grappe contient environ 1000 pastilles d'oxyde d'uranium.

Accès aux terres: processus lancé par la SGDN en 2019 en vue de conclure des accords avec des propriétaires fonciers de South Bruce, en Ontario, dans le but d'obtenir un accès suffisant à des terres pour mener des études sur un site potentiel de dépôt géologique en profondeur et pour confirmer qu'un site potentiel de dépôt pourra être établi. Les accords conclus comprennent diverses conventions

d'option et d'achat qui permettront à la SGDN de réaliser ses études et aux propriétaires de continuer d'utiliser leurs terres.

Gestion à long terme du combustible nucléaire irradié: comprend le confinement et l'isolement des substances radioactives. La radioactivité diminue substantiellement avec le temps, principalement en raison de la désintégration des radionucléides à vie courte. La radioactivité du combustible nucléaire irradié diminue jusqu'à environ un pour cent de sa valeur initiale au bout d'un an, à environ 0,1 pour cent au bout de 10 ans et à environ 0,01 pour cent au bout de 100 ans. Après environ un million d'années, la radioactivité du combustible nucléaire irradié est sensiblement équivalente à celle de l'uranium naturel.

Protection de la valeur des propriétés: programme que la SGDN s'est engagée à élaborer, en consultation avec la municipalité de South Bruce, un programme d'indemnisation de certains propriétaires de terres à proximité du dépôt géologique en profondeur dans l'éventualité où la valeur de leurs propriétés diminuerait. Ce programme sera élaboré dans le cadre d'une série d'études sur le bien-être que la SGDN prévoit mener avec les membres de la collectivité.

Récupérabilité: la possibilité de retirer le combustible nucléaire irradié de l'endroit où il a été placé. La récupérabilité est un élément important de la GAP et a été incorporée à la demande des Canadiens. Elle fait partie d'une approche de gestion des risques qui vise à permettre de prendre des mesures correctives si le dépôt ne fonctionne pas comme prévu ou si un jour de nouvelles technologies permettant d'améliorer considérablement la sûreté de la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié étaient mises au point. Même si la GAP prévoit que le combustible nucléaire irradié sera récupérable, le processus de récupération posera un défi de plus en plus grand à mesure que les conteneurs de combustible nucléaire irradié seront scellés dans les salles de stockage et que, plusieurs années plus tard, les tunnels et puits d'accès seront remblayés et scellés.

Sûreté: la protection des individus, de la société et de l'environnement contre les effets dommageables ou dangereux du combustible nucléaire irradié, maintenant et dans l'avenir.

Petits réacteurs modulaires (PMR): ces réacteurs constituent une solution de rechange aux réacteurs nucléaires de grande puissance. Les PMR peuvent être achetés et construits selon une approche modulaire. La SGDN sera responsable de la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié créé par toute technologie nouvelle ou émergente mise en oeuvre au Canada.

Combustible nucléaire irradié: combustible retiré d'un réacteur à fission nucléaire commercial ou de recherche. Le combustible nucléaire irradié est classé déchet radioactif de haute activité.

Consentement: élément fondamental du processus de sélection d'un site. Depuis le tout début de ses activités, la SGDN a établi un certain nombre de principes relatifs au consentement. Ceux-ci comprennent : l'engagement à n'établir le projet que dans une collectivité informée et consentante, le temps et les ressources nécessaires pour qu'elles puissent prendre une décision sur le projet en toute connaissance de cause et la démonstration convaincante du consentement de la collectivité. Les résidents de la collectivité devront participer à cette démonstration du consentement.

Au-delà de la démonstration fournie par la collectivité, la SGDN doit également s'assurer que les autres exigences et engagements énoncés dans le processus de sélection d'un site pourront être remplis avant que le projet ne soit mis en oeuvre dans la région en question.

Note sur la terminologie utilisée : dans ce document, nous employons les termes autochtone, Première nation et métis. Notre intention est d'honorer et de respecter les gens, les nations et les collectivités, ainsi que les conceptions ancestrales et contemporaines qu'ils peuvent avoir.

**Pour plus de renseignements,
veuillez contacter :**

Société de gestion des déchets nucléaires
22, avenue St. Clair Est, 4^e étage
Toronto (Ontario) M4T 2S3, Canada
Tél. : 416.934.9814 Sans frais : 1.866.249.6966
Courriel : contactus@nwmocanada
Site Web : www.nwmo.ca

 [@nwmocanada](https://www.facebook.com/nwmocanada)

  [@LaSGDN](https://www.instagram.com/LaSGDN)

 [/company/nwmocanada](https://www.linkedin.com/company/nwmocanada)



nwmo

NUCLEAR WASTE
MANAGEMENT
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION
DES DÉCHETS
NUCLÉAIRES